



Coffre numérique

Par Yellow

Bonjour,

Je souhaiterais ouvrir un coffre numérique (papiers perso) est-il préférable de l'ouvrir auprès d'une plate forme spécialisée ou auprès d'une banque ?

Question qui est formulée pour savoir si la banque venait à fermer - j'aurais toujours accès à ce coffre ?

D'avance je vous remercie pour votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour

Précisez si c'est pour conserver des documents sur papier ou bien dématérialisés ?

Vous voulez un coffre physique ou bien une sauvegarde électronique ?

Par Yellow

Bonsoir,

Ca serait un coffre numérique pour dématérialiser mes documents

Cordialement

Par yapasdequoi

Votre question n'est pas vraiment juridique. Faites jouer la concurrence, dupliquez vos sauvegardes et lisez bien les CGV.

Par DIU1973

Bonjour

Un site spécialisé a davantage de risque de "fermer" qu'une grande banque.

Par yapasdequoi

Une banque peut aussi fermer le service... mais elle vous préviendra à l'avance... normalement.

Par Isadore

Bonjour,

Il faut voir les garanties offertes par le contrat.

Je signale l'offre gratuite de La Poste, qui est une entreprise publique peu susceptible de faire faillite :
[url=https://www.laposte.fr/digiposte/famille]https://www.laposte.fr/digiposte/famille[/url]

Mon employeur l'utilise pour nous transmettre nos bulletins de salaire.